

Les Staps bien loin de l'héritage des Jeux olympiques

Les émotions vécues par les Français-es lors des Jeux olympiques et paralympiques permettent aux responsables gouvernementaux de développer un narratif sur la « nation sportive » ou sur l'héritage des Jeux. Pourtant, les 65 000 étudiant-es environ en Staps connaissent une rentrée sous le signe de l'austérité. Et les bénéfices du plan Staps obtenu il y a trois ans sont remis en question.

Par **GILLES RENAULT** et **PASCAL ANGER**,
SNEP-FSU

La communauté Staps s'était mobilisée en 2021 pour dénoncer le manque criant de personnels. Avec un-e enseignant-e titulaire pour 35 étudiant-es, les Staps connaissent une situation défavorable dans une université française elle-même sous-financée. Ce mouvement avait entraîné une lutte nationale et locale, et débouché sur un plan national de 5 millions d'euros visant la création de 80 postes (60 en réalité selon nos enquêtes).

Mais, face à l'austérité qui risque de s'amplifier, les politiques de gel de postes se mettent en place. À Rennes, les enseignant-es se mobilisent contre le refus de la perte à venir des deux postes du plan Staps de 2021. Dans un communiqué, les personnels dénoncent « le contraste entre l'intense communication politique sur l'héritage des JOP et la négligence dont font l'objet les formations Staps qui préparent les futur-es professionnel·les susceptibles de mettre en œuvre un éventuel héritage [...] Au lendemain des JOP, nous allons perdre les postes que nous avons difficilement gagnés à la veille de ceux-ci [...] nous demandons des engagements pour les garder ».

INSUFFISANCE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

L'autre problématique commune aux formations en Staps et en S(i)uaps (service [interuniversitaire] des activités physiques et sportives) pour conforter la place du sport à l'université est celle des installations sportives. Le sous-financement se caractérise aussi par la vétusté des équipements, leur nombre insuffisant et l'absence de perspectives pour leur rénovation.

En Suaps, la très grande insuffisance chronique, par rapport aux besoins, des financements publics en postes et en budget reste le principal obstacle pour permettre une formation universitaire complète et équilibrée. La contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC – un impôt) payée par les étudiant-es non boursier·ières, dont le principe est contes-

table, masque le non-investissement public.

Par l'insuffisance de postes et d'installations de qualité, le droit au sport de nos étudiant-es est empêché.

PRIVATISATION

Nous dénonçons aussi la privatisation en cours dans les formations aux métiers du sport, où la loi Pénicaud sur l'apprentissage a totalement changé la donne.

La subvention pour charges de service public dans les universités françaises varie de 4 000 à 10 000 euros par étudiant-e et par an. Alors que, pendant ce temps, les aides de l'État aux formations en apprentissage dans le sport sont de 6 000 euros pour l'employeur et de 7 000 à 11 000 euros pour les centres de formation. Il en résulte un secteur de la formation des métiers du sport injuste et illisible, une concurrence faussée par les intenses campagnes (de communication) des agents privés et des désillusions nombreuses d'étudiant-es devant la qualité de certaines formations privées. Le gouvernement abandonne le service public, sa « gratuité », et soutient le secteur privé sans évaluation, au détriment des étudiant-es.

Parallèlement, les formateur·rices au concours du professorat d'EPS sont inquiet·ètes en cette rentrée. Notre concours reste attractif, avec près d'un poste pour quatre candidats composant aux écrits. Mais si le passage du concours doit avoir lieu en L3, il doit s'accompagner de moyens suffisants pour former des effectifs étudiants importants en licence Staps. En effet, si les équipes parviennent bien difficilement à mettre en place des formations en master pour un à deux groupes dans leurs UFR et INSPÉ, elles sont dans l'incapacité de concevoir à moyens constants une préparation au concours avec quatre, cinq ou six groupes en L3. ■



Le gouvernement abandonne le service public, sa « gratuité », et soutient le secteur privé sans évaluation.